

PROVINCE DE LIEGE COMMUNE DE JALHAY ARRONDISSEMENT DE VERVIERS
ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES
VEHICULES à JALHAY SART
à l'occasion du jogging « Sart To Run », le mercredi 09 mai 2018

Le Bourgmestre,

- Vu la demande introduite par Monsieur Francy Göbels (0473/332613), en date du 20 février 2018, quant à l'organisation du jogging « Sart To Run » le mercredi 09 mai 2018 ;
- Vu l'accord du Collège Communal en date du 13 mars 2018 ;
- Attendu que le jogging se déroulera entre 19hr00 et 21 hr00;
- Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents,
- Attendu que la place doit être nettoyée par les services communaux ;
- Vu la loi relative à la Police de la circulation routière,
- Vu les articles 119 et 135 de la nouvelle Loi Communale,
- Vu les articles 1133.1, 1133.2 et 1123.29 du Code de la Démocratie locale
- Vu la circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et de placement de la signalisation routière,
- Vu l'arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière,

ARRETE :

Art.1^{er} Le mercredi 09 mai 2018 de 18h00 à 22h00, le stationnement des véhicules sera interdit à Jalhay-Sart, rue de l'Ermitage, du côté droit de la chaussée depuis le carrefour avec le chemin du Bougnoux jusqu'à l'entrée du parking du football.

Art.2 Toutes les interdictions et restrictions relatives à la Police de circulation routière seront matérialisées par une signalisation conforme (signaux E1 + additionnel), **laquelle sera déposée par le service des travaux mais mise en place 24 heures à l'avance et retirée le soir même par les organisateurs.**

Art.3 Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi.

Art.4 Copie de la présente sera transmise :

- à Monsieur le Procureur du Roi/sect. Roulage de Verviers.
- à Monsieur le Commissaire dirigeant les services d'Intervention de la Zone des Fagnes.
- aux Responsables de la zone de Secours n° 4 (Verviers).
- à notre police locale.
- à notre fonctionnaire « Planu ».
- à notre service des Travaux.
- aux organisateurs de la manifestation.

Jalhay le 16 avril 2018

Le Bourgmestre,

Michel FRANSOLET